



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-34965>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **24-34965**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHU Rennes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26350007600017

Ville : Rennes cedex 9

Code postal : 35033

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 35

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2507631&orgAcronyme=x7c

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : HAUTEMULLE Carol

Adresse mail du contact : Carol.hautemulle@chu-rennes.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Une présentation de la société, explicitant les moyens humains et matériels justifiant l'aptitude du candidat à pouvoir répondre au marché public
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Le chiffre d'affaires global réalisé aux cours des trois derniers exercices et la part du chiffre d'affaire liée aux prestations objet du présent marché public au cours des 3 derniers exercices
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Les références au regard de prestations similaires ou de même nature (dans le secteur hospitalier et dans le domaine fonctionnel décrit dans la note de présentation), réalisées ou en cours de réalisation au cours des 5 dernières années. La qualification 5312 Installations thermiques (technicité confirmée) pour le lot 7

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 26/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE D'ENDOSCOPIE ET DES SALLES ANNEXES AU CENTRE HOSPITALIER SIMONE VEIL DE VITRÉ

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Il s'agit d'un marché public ordinaire. Le marché public est traité à prix global et forfaitaire fixé à l'acte d'engagement du lot concerné. L'ensemble des travaux devant être réalisés sont décrits au cahier des clauses techniques particulières (CCTP) propre à chaque lot. Le marché est d'une durée de validité allant de sa date de notification à la fin de la période de parfait achèvement et ce, jusqu'à l'exécution des travaux qui y sont associés. Le délai global d'exécution du marché, tous corps d'état confondus, est fixé à NEUF mois ET DEMI (9,5) intégrant le délai d'UN (1) mois de préparation, UN mois ET DEMI (1,5) d'approvisionnement.

Lieu principal d'exécution du marché : Centre Hospitalier Simone Veil de Vitré

Valeur estimée (H.T.) : 660975 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Démolition gros oeuvre

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45111000

Lieu d'exécution du lot : Centre Hospitalier Simone Veil de Vitré

- **Description du lot :** Menuiserie bois et aluminium

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45420000

Lieu d'exécution du lot : Centre Hospitalier Simone Veil de Vitré

- **Description du lot :** Cloison doublage

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421152

Lieu d'exécution du lot : Centre Hospitalier Simone Veil de Vitré

- **Description du lot :** Faux plafond

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421146

Lieu d'exécution du lot : Centre Hospitalier Simone Veil de Vitré

- **Description du lot :** Revêtement de sol

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45430000

Lieu d'exécution du lot : Centre Hospitalier Simone Veil de Vitré

- **Description du lot :** Peinture

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45442100

Lieu d'exécution du lot : Centre Hospitalier Simone Veil de Vitré

- **Description du lot :** Chauffage Ventilation Climatisation / Désenfumage Plomberie Sanitaire

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45331000

Lieu d'exécution du lot : Centre Hospitalier Simone Veil de Vitré

- **Description du lot :** Fluides médicaux

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45000000

Lieu d'exécution du lot : Centre Hospitalier Simone Veil de Vitré

- **Description du lot :** Electricité CFO CFA

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45310000

Lieu d'exécution du lot : Centre Hospitalier Simone Veil de Vitré

- **Description du lot :** Métallerie

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45000000

Lieu d'exécution du lot : Centre Hospitalier Simone Veil de Vitré

- **Description du lot :** Nettoyage

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45000000

Lieu d'exécution du lot : Centre Hospitalier Simone Veil de Vitré

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site obligatoire sera programmée.

Autres informations complémentaires : Afin de leur permettre de mettre en place une stratégie de prise en charge publique commune et graduée du patient dans le but d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité, les établissements parties se constituent en un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT). En application du décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire et du décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en oeuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L6132-3 du Code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire, une convention constitutive a été signée le 30 juin 2016. Elle désigne le Centre Hospitalier universitaire de Rennes comme établissement support du GHT « Haute-Bretagne ». Ce GHT est composé des établissements suivants : - le CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES, - le CENTRE HOSPITALIER DE BROCELIANDE, - le CENTRE HOSPITALIER DE FOUGERES, - le CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL REDON-CARENTOIR, - le CENTRE HOSPITALIER SIMONE VEIL (VITRE), - le CENTRE HOSPITALIER DE LA GUERCHE DE BRETAGNE, - le CENTRE HOSPITALIER LE GRAND-FOUGERAY, - le CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE, - le CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHE AUX FEES (JANZE), - le CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER. Seul le Centre hospitalier Simone Veil de Vitré est concerné par le présent marché public. Ainsi, il est confié au CHU de Rennes la fonction d'assurer, pour le compte de l'établissement partie concerné, la passation du marché public ainsi que certaines missions liées à l'exécution (décision de reconduction, conclusion d'avenant, décision de résiliation). Toutes les autres missions de la phase d'exécution des marchés publics relèvent du Centre hospitalier Simone Veil de Vitré. L'exécution du marché public couvre son régime financier (le recours, le cas échéant, à la sous-traitance, la gestion et l'émission des commandes passées au titre des marchés publics, la vérification du service fait, le règlement, le versement d'avances et d'acomptes, la liquidation et le mandatement des factures...). De ce fait, dans cette consultation, le terme « CHU de de Rennes » désigne l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) « Haute-Bretagne ». Le CHU de Rennes est le pouvoir adjudicateur et le maître d'ouvrage est l'établissement partie cité ci-avant. Des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) obligatoires sont demandées pour le lot 8 : o PSE 01 : CO2 Médical o PSE 02 : Dispositif de Secours de Sécurité Une visite sur site obligatoire sera programmée. Dès retrait du dossier, les opérateurs économiques susceptibles de répondre à cette consultation sont invités à se faire connaître auprès de Madame OLIVIER (Téléphone : 02-99-74-14-14 ou Mail rozenn.olivier@ch-vitre.fr) Le nombre maximum de personnes autorisé à participer à la visite sera de 2 par opérateur économique. Une attestation sera remise à l'issue de la visite, sachant que l'absence de participation entraînera automatiquement le rejet de l'offre. Le CHU de Rennes

négociera, pour chaque lot, avec les 3 soumissionnaires classés en tête à l'issue de l'analyse des offres initiales sur la base des critères énoncés ci-après pour chaque lot. Toutefois, le CHU de Rennes se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Le délai de validité des offres est fixé à SIX MOIS à compter de la date limite de réception des offres finales. L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; - Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/03/2024